



DÉCISION N° 000247, /25/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO du
24 AVR 2025 portant attribution du marché relatif à l'appel d'offres national restreint N°0000006/AONR/MINEE/CIPM/CCCM-SPI/2025 du 24 janvier 2025 pour le recrutement d'un consultant chargé de la réalisation de l'inventaire des actifs du segment distribution du concessionnaire ENEO et du calcul de leur valeur comptable (en procédure d'urgence).
 Financement : Appui Budgétaire Banque Africaine de Développement (BAD)/BIP MINEE EXERCICE 2025 PARSEC

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics ;
 Vu La circulaire N°00013995/C/MINFI du 31/12/2024 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
 Vu l'Avis d'appel d'offres national restreint N°0000006/AONR/MINEE/CIPM/CCCM-SPI/2025 du 24 janvier 2025 ;
 Vu le procès-verbal N°00000023/L/MINEE/CIPM/2025 du 03 février 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
 Vu le procès-verbal N°0085/L/MINMAP/CCCM-SPI du 21 avril 2025 de la Commission Central de Contrôle des Marchés des Services et Prestation Intellectuelles (CCCM-SPI).
 Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'appel d'offres national restreint N°0000006/AONR/MINEE/CIPM/CCCM-SPI/2025 du 24 janvier 2025 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres national restreint N°0000006/AONR/MINEE/CIPM/CCCM-SPI/2025 du 24 janvier 2025.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT KAMER ENGINEERING SOLUTIONS SARL (KES SARL)/J.N EXPERTISE/ KES ENERGY & CARBON SASU (KES E&C)	1 297 193 127	20 semaines

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM/MINEE
- ARMP

**Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
(MAÎTRE D'OUVRAGE)**

G. Eloundou
Eloundou Essomba Gaston